

**DEMANDE D'AUTORISATION DE PLANTATION PAR DEROGATION
DE PLANTES SENSIBLES AU FEU BACTERIEN INTERDITES PAR L'ARRETE DU 12
AOUT 1994 : Aubépine (semis et plantation de plants issus de semis)
Espèces fruitières et pollinisatrices**

A adresser au S.R.A.L. 4 mois avant la date prévue de plantation

1 – DOSSIER ADMINISTRATIF

Demandeur :

Adresse :

.....
.....

Catégorie : Arboriculteur
 Pépiniériste (précisez votre numéro d'immatriculation)
 Autre (précisez) :

ENGAGEMENT

Je soussigné, agissant en tant que
m'engage à appliquer les recommandations prescrites par les agents du Service Régional de
l'Alimentation et à détruire le matériel végétal désigné ci-dessus si ce dernier était reconnu
contaminé par le Feu bactérien.

Fait à, le
(Signature)

Cadre réservé à l'Administration

AVIS DU S.R.A.L.

Favorable
(cf. note ci-jointe)

Défavorable

Le Directeur Régional de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt

AUTORISATION :

Acceptée avec suivi ultérieur par SRAL Refusée Report du dossier

Date :

P/ Le Ministère de l'Agriculture et de la
Pêche

Valable jusqu'au :

Le Sous-Directeur de la Qualité et de la
Protection des Végétaux
(Cachet du Service)

N° ordre :

II – DOSSIER TECHNIQUE

1) Végétaux

Genre(s) :

Espèce(s) :

Type de végétal :

Scions

Greffons

Autres (à préciser) :

Variétés – Cultivars	Nombre de plants	Surfaces correspondantes	Date d'implantation prévue

2) Lieu d'implantation des végétaux

Commune :

Référence cadastrale :

3) Origine des végétaux

Etablissement fournisseur des plants :

Numéro d'immatriculation :

France

CEE (précisez) :

Pays-tiers (précisez) :